



DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT EDUC'ACTION DE L'ACADEMIE DE NICE

F3SCT ACADEMIQUE

Rectorat de Nice, le 1 Juin 2026

Nous avons ouvert notre déclaration liminaire lors de la dernière F3SCT académique du 16 avril en revenant sur l'agression de notre collègue de Sanary sur Mer, et en déplorant le manque criant de moyens humains que ce drame révélait une fois encore dans nos établissements. À cette occasion, nous vous avons alerté sur la situation du collège Cousteau à La Garde, sur la dégradation continue des conditions de travail, et en particulier sur le manque d'AED que les personnels comme les parents dénonçaient dans une pétition. Pétition que nous avons remise à Monsieur le Secrétaire général. Pourtant, il aura fallu attendre que la situation se dégrade encore, que les personnels décident de déposer un préavis de grève, pour qu'enfin le dialogue social puisse commencer, nous y reviendrons en fin de déclaration.

Mais cet exemple, à lui seul, est édifiant. Il n'est malheureusement pas isolé. La CGT pourrait vous alerter sur bien d'autres établissements qui, en cette fin d'année, se tiennent au bord de la rupture. Le collège Lherminier, à La Seyne sur Mer, où les personnels dénoncent depuis des mois le manque d'AED et constatent, impuissants, la montée des incidents dans un établissement pourtant réputé calme. Ou encore le lycée Janetti de SaintMaximin, où les personnels réunis en assemblée générale, vendredi, s'interrogeaient sur la nécessité de déposer un préavis de grève illimité à la rentrée, tant leurs conditions de travail, dégradées depuis de longs mois, semblent ne rencontrer aucune écoute de vos services.

Pour la CGT, et toujours dans un souci de prévention, il serait temps que nos alertes, nos signalements, nos demandes en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail soient suivis d'effets réels et rapides. Nous vous avons alerté, en avril, sur l'explosion des risques psychosociaux : ils représentaient alors 60 % des inscriptions au RSST sur l'application PGR depuis le début de l'année scolaire. Ils sont désormais 67 %, alors même que nous attendons toujours l'ouverture officielle de cette application. Et lorsque l'on interroge les personnels -comme nous l'avons fait ces derniers mois à travers une grande enquête CGT sur la santé au travail dans l'académie de Nice- à la question : « *L'Éducation nationale prend-elle en compte les RPS ?* », ils répondent non à 75 %.

En matière d'amiante, la CGT réitère sa demande que les DTA de l'ensemble des établissements soient communiqués aux membres de la Formation spécialisée, par le biais d'une plateforme de dépôt, par exemple. Nous rappelons, comme à chaque instance, que chaque site doit disposer d'un DTA à jour, accompagné de sa fiche récapitulative. Ces documents doivent être accessibles aux personnels, aux usagers et aux organisations syndicales. Tout travail, y compris de maintenance, doit faire l'objet d'un repérage amiante préalable. Pour chaque agent exposé, une fiche d'exposition et un suivi médical doivent être établis.

La CGT déplore également l'absence d'une information régulière et détaillée de la Formation spécialisée concernant les accidents du travail, les maladies professionnelles et les décès survenus dans l'académie de Nice. Nous insistons une nouvelle fois pour que des enquêtes soient déclenchées systématiquement et rapidement en cas d'accident grave. À ce

titre, nous préconisons d'engager sans délai l'enquête prévue au collège La Guicharde, à Sanary.

S'agissant des visites d'établissement, comme nous le demandions déjà en avril, nous souhaitons savoir quand pourra enfin être achevée la visite entamée au collège de Carcès. Car si la situation demeure en l'état, nous craignons qu'aucune visite ne puisse être menée à son terme d'ici la fin de l'année scolaire. L'ensemble des organisations syndicales vous a demandé par courrier d'agir en ce sens et le feront probablement aujourd'hui encore en séance.

Enfin, en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, certains sujets relèvent non d'un choix, mais de l'obligation légale. Dans les établissements dotés de sections techniques ou professionnelles, la mise en place annuelle d'une commission d'hygiène et de sécurité est obligatoire : elle doit se réunir au moins trois fois dans l'année, et une visite d'une partie des locaux doit être effectuée. Or, selon les constats de la F3SCT départementale du Var, pour l'année scolaire 2024-2025, seule une douzaine d'établissements l'ont mise en place ; quatre l'ont réunie deux fois, un seul a tenu les trois réunions réglementaires. Quant à la visite annuelle des locaux, un seul établissement l'a réalisée. À ce sujet, la CGT rappelle sa revendication : la mise en place de CHS de circonscription dans le premier degré.

Vous l'aurez sans doute remarqué -peut-être même avec une pointe de lassitude- mais séance après séance, avec une constance presque obstinée, la CGT demeure fidèle à sa ligne. Nous dialoguons, oui. Nous échangeons, oui. Et cela pourrait suffire à rassurer. Mais lorsque les positions se figent et que nous nous retrouvons dos à dos, les situations s'enlisent, et les personnels, eux, demeurent exposés, parfois jusqu'au danger.

Dans ces moments-là, il ne reste qu'un chemin : celui du sérieux. Et le sérieux, dans une institution publique, commence toujours par le respect du droit.

Nous venons de dresser une liste non-exhaustive des écarts répétés qui séparent encore l'Académie de Nice de la règle de droit. Tant que nous siégerons ici, nous continuerons de les nommer, de les documenter, de les dénoncer. Non par goût de l'affrontement, mais parce que c'est notre devoir, et parce que, tôt ou tard, vous reconnaîtrez avec nous que c'est aussi votre intérêt.

La semaine dernière en a été la preuve éclatante. Et nous concluons au sujet du collège Cousteau de La Garde où nous avons trouvé un niveau de souffrance au travail d'une intensité presque palpable. Pour la première fois dans le département du Var, le 27 mai 2026, un préavis de grève dans le second degré a été respecté. Le respect du cadre de négociation a permis la levée du préavis se concluant par un protocole d'accord. Certes, plus des deux tiers des revendications ont été satisfaits, mais ce n'est pas là l'essentiel. Ce qui a véritablement permis de sortir de l'ornière, c'est la manière dont nos collègues ont été considérés. Premièrement, ils ont été écoutés avec une considération hiérarchique réelle, celle qui redonne à chacun le sentiment d'exister, d'être utile, reconnu, et qui dissipe la peur du reproche ou du jugement arbitraire. Deuxièmement, ils ont bénéficié d'une analyse partagée, qui remet du sens, qui apaise les malentendus, les crispations, et qui rétablit cette justice organisationnelle du quotidien, souvent plus précieuse que les grands principes. Enfin, ils ont obtenu des solutions adaptées, enracinées dans la réalité du terrain, capables d'éviter les tâches impossibles, les paradoxes, les conflits de rôle, et de réintroduire un peu de prévisibilité et de stabilité ; ces biens si rares et pourtant si essentiels à la santé mentale.

Sans ces trois dimensions, les personnels sont invisibilisés, dévalorisés, isolés, soumis à des décisions qu'ils ne comprennent pas et à des organisations qui les épuisent. Avec elles,

au contraire, le travail redevient un espace vivable, parfois même un espace de reconstruction. Et puis, nous devons le dire aussi et d'abord pour les collègues qui nous liront, il n'y a pas d'autre alternative que celle de s'organiser collectivement sur le lieu de travail, de se syndiquer, de travailler le rapport de force pour être écouté !

Depuis huit ans, ici même, la CGT réclame inlassablement le respect des préavis. Même si nous y sommes enfin parvenus nous continuerons par conviction. Nous continuerons aussi de le faire pour vous rappeler qu'ensemble, nous avons démontré, le 27 mai 2026 à la DSDEN du Var que le respect des règles n'est pas un obstacle, mais la voie la plus sûre pour résoudre les crises et qu'en traitant les situations avec sérieux et avec droit, dans un dialogue respectueux, il est encore possible de réparer ce qui a été brisé.

Bernard CONTE et Olivier GERARD
Membres de la F3SCT de l'Académie de Nice